

Parcours de Stage

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun de ces types de stage :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

Parcours professionnalisant de stage co-construit avec les apprenants, sous la validation de l'équipe pédagogique

Durée et Répartition des Stages

60 semaines de stage, soit 2100 h pour les 3 ans :

- 1ère année : 5 semaines en S1 et 10 en S2
- 2ème année : 10 semaines en S3 et 10 en S4
- 3ème année : 10 semaines en S5 et 15 en S6 (réparties en 2 stages de 8 et de 7 semaines)

Obligations réglementaires vaccinales pour la mise en stages

- Schéma Hépatite B : 3 injections + sérologie avant la mise en stage (schéma sur 6 mois à anticiper)
- DTP (Diphtérie - Tétanos - Polio)
- Vaccination complète contre la Covid 19 à compter du 15/09/2021

Modalités des Stages

Avant le stage

- L'élaboration des objectifs individuels
- La présentation en stage

Pendant le stage

- Le suivi pédagogique individualisé
- Les analyses de situation

Après le stage

- Les exploitations de stage
- La synthèse de stage

Un support

- Le portfolio de l'étudiant

Instances

L'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut donne avis et rend décision du fonctionnement de l'I.F.S.I. et trois sections :

- **Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants** : traite les situations individuelles des étudiants.
- **Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.**
- **Section relative à la vie étudiante.**

La Commission d'Attribution des Crédits permet de valider les résultats des étudiants à chaque fin de semestre. Présence d'un universitaire et d'un tuteur de stage.

Renseignements Pratiques

Les coûts sont à titre indicatif et actualisables

- Droit universitaire annuel : 170 €
- Acquiescement avant la rentrée de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 91 €
- Possibilité de demande de bourse régionale
- Organisation personnelle indispensable pour les déplacements en stage (motorisation)
- 1 salle de cours par promotion
- Des salles de travaux de groupe
- 1 salle informatique
- 4 salles de travaux pratiques
- Centre de documentation
- Self et parking sur place
- Informations au public (2 fois par an)
- Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45

Pour les personnes en situation de handicap, contactez la référente handicap pour l'étude du dossier : audmartin@ch-montargis.fr

Poursuites d'études possibles

Après l'obtention du DEI :

- spécialisations infirmières :
 - Infirmier diplômé d'état de puériculture
 - Infirmier anesthésiste diplômé d'état (IADE)
 - Infirmier de bloc opératoire diplômé d'état (IBODE)
- Formation universitaire d'infirmier en pratique avancée (IPA) : grade universitaire de master

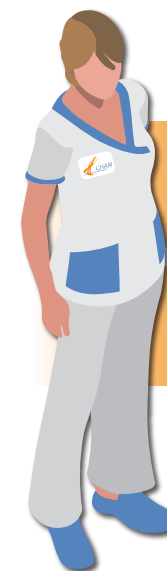
(pas d'équivalence et pas de passerelle)



IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers

du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise



65 étudiants en 1ère année de soins infirmiers

3 années d'études après le bac

L'équipe de l'IFSI-IFAS est composée de : 1 directrice, 1 adjointe de direction, une équipe pédagogique composée de 11 formateurs, 1 documentaliste, 1 référent des nouvelles technologies de l'information, 1 équipe administrative composée de 3 secrétaires, 1 équipe technique composée de 3 agents de service hospitalier.

IFSI - IFAS

Rue du château - 45120 Châlette-sur-Loing

Tél 02 38 95 95 95 - Fax 02 38 95 95 80

ifsi@ch-montargis.fr

L'Institut

CONDITIONS D'ADMISSION :

Par la voie de la formation initiale

- Pour les bacheliers et futurs bacheliers
- Inscription sur parcoursup
- Sur dossier, sans entretien et sans frais
- regroupement par bassin universitaire avec vœux multiples à dossier unique

Par la voie de la formation professionnelle continue

- Pour les AS et les AP
- Pour les bacheliers ou les non bacheliers justifiant de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale
- Dossier d'inscription au sein de l'institut pour les épreuves de sélection
- Coût d'inscription : 130 euros

Quota

Quota régional (Région Centre Val de Loire, soit 1200 candidats dont 65 pour l'IFSI du CHAM) comprenant 25% de ce quota réservés aux candidats issus de la formation professionnelle continue.

Formation en alternance

- 2100 h de formation théorique à l'IFSI
- 2100 h de stage
- Permet l'obtention du Diplôme d'Etat Infirmier et du grade licence

Congés

- 2 semaines à Noël
- 2 semaines au Printemps
- 6 semaines l'été selon les rattrapages

Indemnités durant la formation

(hors promotion professionnelle)

- Frais de transport pour se rendre en stage
- Indemnités de stage (tarifs 2021) :
 - 1ère année : 36 € / semaine
 - 2ème année : 46 € / semaine
 - 3ème année : 60 € / semaine
- Possibilité de demande de bourse au Conseil Régional



Nos priorités pédagogiques

- **La réussite des étudiants**
- **La professionnalisation**

Pour cela :

- **Le suivi pédagogique** est une aide personnalisée, un accompagnement de l'étudiant pour construire son projet professionnel.
- **Les responsabilités des étudiants** : l'étudiant est acteur, auteur et garant de son apprentissage tout au long de son cursus de formation, pour devenir un « praticien autonome, responsable et réflexif ».

Domaines du Référentiel de Formation

- 1• Sciences humaines, sociales et droit
- 2• Sciences biologiques, médicales
- 3• Sciences techniques infirmières, fondements et méthodes
- 4• Sciences techniques infirmières, interventions
- 5• Intégration des savoirs et posture professionnelle
- 6• Méthodes de travail

Unités d'Enseignement (UE)

- Les UE rassemblent différents cours autour d'une thématique commune
- Chaque UE est évaluée en contrôle continu

Individualisation des parcours de formation

Modalités d'octroi des dispenses d'enseignement :

à partir d'un dossier et après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles.

Aménagement des études :

à partir d'un dossier et après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles.

Référent ABS (Apprenants à Besoins Spécifiques) :
audmartin@ch-montargis.fr

Moyens Pédagogiques

Cours magistraux

Enseignements dispensés par les formateurs ou des intervenants extérieurs (médecins, pharmaciens, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants...).

Questions formatives

Travail régulier d'évaluation des acquisitions. Permettre à chaque étudiant individuellement de cibler ses apprentissages et de guider ses révisions.

Travaux dirigés en groupes restreints

Ateliers pratiques de soins, simulation en santé

Temps Institutionnels

Le temps personnel guidé permet la reprise des cours de la journée. Il s'agit d'un temps permettant le suivi pédagogique.

Le Conseil permet à chacun de s'exprimer et de prendre sa place au sein de l'institut.

Diplomation

Objectif de la formation : A l'issue des 3 années de formation, obtention du DEI (Diplôme d'Etat Infirmier) et du grade de Licence.

